



CESER – Assemblée plénière du 15/11/2022

Rapport-avis « *SRESRI 2022-2028* »

Déclaration du groupe CGT

Le groupe CGT remercie les collègues des Commissions 1 et 2, les rapporteurs et les chargés de mission pour le travail effectué.

Sous-financement devenu critique, part insuffisante de jeunes accédant à des études supérieures, précarité et misère étudiante..., notre région est **la lanterne rouge d'un enseignement supérieur et d'une recherche eux-mêmes en décrochage en France.**

Cette situation est un facteur déterminant de désindustrialisation. Elle contribue à l'explosion des inégalités.

Elle devrait interpeller directement **la région, chef de file en matière d'ESR.**

C'est pourquoi la CGT partage l'accent mis par l'avis sur la nécessité de « **moyens dédiés par les différents acteurs** » et de « *cibles en matière de résultats, de jalons et d'indicateurs de suivi* », à défaut de quoi les objectifs affichés ont toutes les chances de rester des bonnes intentions.

La CGT partage également le rappel des préconisations formulées dès octobre 2020 : « *Il faut impérativement traiter les questions matérielles* » dont dépendent **les conditions de vie et de travail des étudiants.**

Mais elle regrette que la nécessité de donner aux étudiants les moyens matériels de **sortir de la précarité** et de **mener avec succès leurs études** ne soit pas traitée, alors que le système des bourses ne répond plus aux besoins.

Nous pensons aussi que « *le rôle fondamental de l'ESR* » est de « *répondre, via la formation et la recherche, aux besoins et aux enjeux économiques, sociaux, culturels, de santé et aux besoins des individus* » et qu'il importe de ne pas les réduire aux seuls besoins économiques des entreprises.

Sur le volet recherche, la CGT s'étonne que l'avis ne dise pas grand-chose de quelques-uns des enjeux actuels. Il est indispensable :

- De **renforcer le financement public de la recherche publique** en vue d'un plan de titularisation et de recrutement massif ;
- De **conditionner les aides publiques** aux entreprises privées ;
- De **développer l'investissement privé**, sujet devenu brûlant, au premier chef dans notre région, où, selon la Banque de France, il est inférieur d'un tiers par rapport au national.

Il y a aussi nécessité absolue d'investir dans la recherche **pour faire face aux grandes mutations en cours**. Par exemple, sur les transports, l'énergie, l'hydrogène décarboné, le climat, l'environnement, l'égalité femmes/hommes, la montée des inégalités, les migrations, le vieillissement...

Sont indispensables la **recherche appliquée** mais aussi la **recherche fondamentale**. Celle-ci devrait faire l'objet des financements publics et la recherche appliquée être assumée prioritairement par des financements privés. L'entreprise est directement concernée par l'obligation faite à tous de contribuer au mieux-être général. Elle devrait prendre sa part de la recherche publique, soit dans son activité soit par une contribution financière.

Le Groupe CGT votera l'avis